

## Amis du Festival Gstaad Menuhin Festival & Academy (GMFA) - Conditions de participation au Gstaad Festival Youth Orchestra (GFYO)

### Conditions générales

Toute personne qui remplit le profil d'exigences suivant peut participer au GFYO :

*Tu as entre 14 et 20 ans (souffleurs possibles jusqu'à 25 ans), tu suis des cours d'instrument et tu peux bien répondre à des exigences moyennes à élevées. De plus, nous avons besoin d'une recommandation du professeur d'instrument avec lequel tu prépareras le répertoire en leçons individuelles. Par sa signature, le professeur confirme que les œuvres programmées correspondent à votre capacité instrumentale.*

L'âge indiqué dans le profil d'exigences correspond à l'âge du participant pendant la semaine de l'orchestre de jeunes du GFYO. Des exceptions sont possibles, mais elles doivent être clarifiées au préalable par téléphone ou par e-mail avec le directeur.

### Protection des données

Les données fournies lors de l'inscription (nom, prénom, sexe, instrument, adresse, numéro de téléphone, date de naissance, e-mail) seront transmises à tous les participants sous la forme d'une liste de participants.

Ces données ne seront transmises à aucune personne ou entreprise n'ayant rien à voir avec la semaine des orchestres de jeunes du GFYO. Toutes les autres données (informations sanitaires, contacts en cas d'urgence, etc.) seront uniquement transmises à la direction du cours et du camp. Les données seront également conservées après la fin de la semaine de l'orchestre des jeunes du GFYO.

### Droits à l'image

Toutes les photos prises pendant la semaine de l'orchestre des jeunes du GFYO sont la propriété de la GMFA (à l'exception des photos prises avec des appareils privés des participants).

En s'inscrivant, les participants (ou, dans le cas des mineurs, la personne ayant l'autorité parentale) acceptent sans restriction l'utilisation de ce matériel photographique sur le site web et dans la presse écrite de la GMFA.

La GMFA garantit un traitement respectueux du matériel d'image et ne transmettra les droits d'image qu'à des entreprises partenaires sélectionnées dans le cadre des événements de la GMFA.

Après l'événement, une sélection d'images sera mise à la disposition des participants en guise de souvenir. De même, des images peuvent apparaître dans les médias en ligne de la GMFA (site web, Facebook, Instagram, etc.) déjà pendant l'événement.

### Assurances

Toutes les assurances (responsabilité civile, assurance maladie, vol, accident, etc.) sont à la charge des participants. Aucune assurance ne peut être souscrite par l'intermédiaire de la GMFA.

### Médicaments

Si nécessaire, la direction du camp distribuera aux jeunes des médicaments en vente libre (insectifuge, pommade pour les plaies ou Perskindol, par exemple). Si cela n'est pas souhaité, nous demandons aux parents d'en informer la direction du camp.

### Logement / Encadrement

Le logement commun, un camp de vacances, se trouve à Zweisimmen (dortoirs). En dehors des heures de répétitions, l'encadrement est assuré par des chefs de camp expérimentés. Selon les horaires de chaque journée, les repas auront lieu au camp de vacances

### Déroulement

#### **Lundi 4 août 2025, 12h30-13h15:**

Arrivée au camp de vacances Ferienlager Musikhaus, Untere Tüllstrasse 2, 3770 Zweisimmen

#### **14h00: première répétition**

#### **Du mardi 5 août au samedi 9 août 2025:**

Répétitions quotidiennes (tutti et par registres), excursions, répétitions et concerts du Festival, activités communes, temps libre

#### **Dimanche 10 août 2025, 11h30:**

Concert dans la Tente du Festival de Gstaad

### Inscription

Les inscriptions seront acceptées selon le principe du premier arrivé, premier servi.

Pour les participants mineurs, le nom, l'adresse électronique et le numéro de téléphone portable d'un parent ou d'un tuteur légal doivent être fournis lors de l'inscription.

L'inscription doit se faire via le formulaire d'inscription en ligne à l'adresse [www.gstaadacademy.ch](http://www.gstaadacademy.ch).

L'inscription n'est définitive qu'après confirmation par le bureau du festival par courrier électronique.

### Coûts

Les coûts du cours s'élèvent à CHF 490.- Rabais de 10% pour les élèves de l'école de musique Saanenland-Obersimmental (MSSO). Le logement, l'encadrement et les repas sont inclus. Non inclus sont les frais de voyage et l'argent de poche.

### Réglementation spéciale en rapport avec la pandémie de Covid-19

La mise en œuvre de la Semaine des orchestres de jeunes du GFYO doit être compatible en tous points avec le concept de sécurité de l'organisateur (GMFA) et GFYO actuellement en vigueur. Les participants sont tenus de respecter et de se conformer aux concepts de sécurité actuels sur tous les points pertinents (par exemple, les règles spéciales concernant l'arrivée, les mesures d'hygiène, l'utilisation des masques, etc.) La GMFA ne peut pas garantir que les infections et les désagréments associés tels que la quarantaine, etc. ne se produiront pas pendant la Semaine des orchestres de jeunes, malgré les mesures de protection et le concept de sécurité. En tant qu'organisateur, la GMFA décline toute responsabilité dans de tels cas et la participation se fait aux risques et périls du participant.

La GMFA se réserve le droit d'annuler la semaine des orchestres de jeunes du GFYO, même à court terme, si le cadre juridique rend impossible la tenue de l'événement. Les paiements déjà effectués seront remboursés intégralement. Aucune indemnisation supplémentaire ne sera versée.

### Signature:

---

Par sa signature, le participant (ou la personne ayant l'autorité parentale pour les mineurs) confirme avoir lu et accepté les conditions de participation.